

Port de Dieppe, le 14 janvier 2026

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Tempête GORETTI : fermeture temporaire de la jetée Ouest de Dieppe

**À la suite du passage de la tempête Goretti la semaine dernière, plusieurs désordres ont été constatés sur la jetée Ouest du port de Dieppe. Afin de garantir la sécurité du public, Ports de Normandie, propriétaire de l'ouvrage, a décidé de fermer temporairement l'accès à la jetée Ouest, y compris l'accès au local de la SNSM. Cette mesure est prise à titre préventif et restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.**



Des investigations techniques sont actuellement en cours pour évaluer précisément l'ampleur des dégâts et définir les interventions nécessaires.

Dans ce contexte, Ports de Normandie profitera de cette période de fermeture pour réaliser plusieurs travaux, dont certains étaient déjà programmés :

- des travaux de maintenance sur l'estacade bois, initialement prévus à partir de mi-février ;
- le remplacement d'un caillebotis ;
- le traitement de désordres structurels mineurs sur le dernier caisson Jarlan de la jetée.

L'ensemble de ces interventions sera réalisé de manière la plus concomitante possible, afin de limiter la durée de fermeture et la gêne pour les riverains et les usagers.

Ports de Normandie remercie le public pour sa compréhension et rappelle que cette fermeture est indispensable pour assurer la sécurité de tous.



©PortsdeNormandie

#### À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 493 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre en construction sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Plus de 60 escales croisières par an et plus de 300 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 25 000 nuitées - 7000 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur [portsdenormandie.fr](http://portsdenormandie.fr)

**Contact presse :** Anne Pétri-Maillard - 06 23 50 48 99 - [anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr](mailto:anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr)